



Le Géoparc M'Goun (Maroc) : du label UNESCO
à la construction d'une destination touristique
territoriale.

Dynamiques d'appropriation, de gouvernance
et de structuration de l'offre touristique

Fatima AMAGUAR, Brahim BADIDI et Driss CHAHHOU

Doctorante – Professeurs de l'Enseignement Supérieur

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Université Mohammed V de Rabat

Maroc

Résumé

Les Géoparcs mondiaux UNESCO constituent des dispositifs territoriaux associant conservation du patrimoine géologique, valorisation des patrimoines naturel et culturel, éducation et développement durable. Toutefois, la reconnaissance internationale d'un territoire ne garantit pas automatiquement sa transformation en destination touristique structurée ni la production de retombées territoriales durables.

Cet article analyse les conditions d'activation touristique du label UNESCO dans le Géoparc M'Goun, au Maroc, à travers trois dimensions principales : l'appropriation du label par les acteurs, la gouvernance territoriale et la structuration de l'offre touristique. La recherche adopte une démarche de recherche-action territoriale combinant analyse documentaire, observations de terrain, entretiens semi-directifs et analyse de l'offre d'hébergement. L'enquête mobilise 20 agences de voyages, 15 guides touristiques, plusieurs acteurs institutionnels ainsi qu'un recensement de 129 établissements d'hébergement. Elle intègre également l'analyse des Plans d'action de tourisme durable (PATD) élaborés pour plusieurs zones d'attraction du territoire, processus auquel l'auteure a participé.

Les résultats montrent un décalage entre la reconnaissance institutionnelle du Géoparc et son activation touristique effective. Le label UNESCO demeure inégalement mobilisé par les professionnels, tandis que les composantes de l'offre restent encore partiellement articulées. Les PATD témoignent néanmoins d'une capacité de programmation multi-acteurs et d'une volonté de structurer l'offre à travers la diversification des activités, la formation des guides, l'amélioration de l'hébergement et de la restauration, la valorisation des produits locaux et l'intégration des dimensions environnementales et culturelles.

L'étude montre ainsi que le principal défi du Géoparc M'Goun ne réside pas dans l'absence de ressources, mais dans leur activation collective. Celle-ci dépend de la capacité des acteurs à coordonner leurs interventions, à s'approprier le label et à articuler les ressources géologiques, paysagères, culturelles et socio-économiques dans une proposition de valeur territoriale différenciée.

Mots-clés : Géoparc M'Goun ; UNESCO ; ressource territoriale ; gouvernance territoriale ; appropriation ; tourisme durable ; structuration de l'offre ; PATD ; proposition de valeur territoriale.



The M'Goun Geopark (Morocco): from UNESCO designation to the construction of a territorial tourism destination. Dynamics of appropriation, governance, and tourism supply structuring

Abstract:

UNESCO Global Geoparks are territorial frameworks combining geological heritage conservation, natural and cultural heritage enhancement, education and sustainable development. However, international recognition does not automatically result in stakeholder appropriation or in the development of an integrated tourism destination.

This article examines the conditions under which the UNESCO designation of the M'Goun Geopark in Morocco is activated as a territorial tourism resource. The analysis focuses on three dimensions: appropriation of the designation, territorial governance and tourism supply structuring. The research adopts a territorial action-research approach combining documentary analysis, field observations, semi-structured interviews and an analysis of accommodation supply. The empirical material includes 20 travel agencies, 15 tourist guides, several institutional stakeholders and an inventory of 129 accommodation establishments. Sustainable Tourism Action Plans, landscape interpretation training programmes and Geopark activity reports are also analysed.

The findings show that the territory has substantial heritage resources and that numerous initiatives have been implemented to structure and diversify tourism supply, including information facilities, Geopark Houses, digital tools, interpretation materials, professional training, tourism circuits, adventure activities and the promotion of local products. Nevertheless, the “M'Goun Geopark” identity remains unevenly appropriated by tourism operators, while the different components of tourism supply are still only partially integrated.

The study therefore suggests that the main challenge is neither the absence of resources nor the absence of initiatives, but rather their collective coordination and appropriation. The tourism activation of the UNESCO designation depends on stakeholders' ability to integrate geological, landscape, cultural and socio-economic resources into a coherent and differentiated territorial value proposition.



1. Introduction :

Au cours des dernières décennies, les espaces ruraux et montagnards ont progressivement été considérés non plus uniquement comme des territoires périphériques, mais comme des espaces disposant de ressources spécifiques susceptibles de soutenir de nouvelles dynamiques économiques, sociales et touristiques. Dans cette perspective, les patrimoines naturel, culturel et paysager peuvent devenir des ressources stratégiques lorsqu'ils sont identifiés, appropriés et mobilisés collectivement.

Cette approche rejoint la notion de ressource territoriale, selon laquelle une ressource n'est pas seulement donnée par le territoire : elle est révélée et activée par les acteurs qui la reconnaissent et l'intègrent à un projet collectif¹. L'enjeu ne réside donc pas uniquement dans la présence d'un patrimoine remarquable, mais dans les processus permettant de lui attribuer une fonction économique, sociale et territoriale.

Les Géoparcs mondiaux UNESCO s'inscrivent dans cette logique. Ils associent patrimoine géologique, patrimoines naturel et culturel, éducation, sensibilisation et développement durable². Leur vocation dépasse ainsi la conservation des géosites pour intégrer les populations locales et les dynamiques de développement territorial.³

Cependant, la reconnaissance internationale ne produit pas automatiquement une destination touristique structurée. Un label peut apporter une visibilité et une légitimité institutionnelles sans être pleinement approprié par les professionnels ou intégré aux produits touristiques.

La destination touristique doit en effet être appréhendée comme un système reliant attractions, activités, hébergements, accessibilité et services. De la même manière, la gouvernance territoriale ne résulte pas de la seule présence d'acteurs publics, privés et associatifs : elle dépend de leur capacité à se coordonner et à produire des projets communs.

Le Géoparc M'Goun constitue un terrain particulièrement pertinent pour analyser ces mécanismes. Situé dans la région Béni Mellal-Khénifra, il associe géodiversité, paysages de montagne, patrimoine culturel amazigh, villages, savoir-faire, produits du terroir, hébergements ruraux et activités de pleine nature.

La question centrale est donc la suivante :

Dans quelles conditions le label UNESCO du Géoparc M'Goun est-il approprié et activé par les acteurs territoriaux comme ressource touristique, et comment cette activation contribue-t-elle à la structuration d'une proposition de valeur territoriale différenciée ?

L'hypothèse retenue est que l'activation touristique du label dépend moins de la seule présence de ressources patrimoniales ou de la multiplication des initiatives que de la capacité des acteurs à s'approprier le label, à coordonner leurs interventions et à articuler les différentes composantes de l'offre dans une proposition de valeur territoriale cohérente.

L'analyse est ainsi organisée autour de trois dimensions principales : appropriation du label, gouvernance territoriale et structuration de l'offre.

2. La zone d'étude

2.1. La région Béni Mellal-Khénifra : un territoire de montagne à forte valeur patrimoniale :

Située au centre du Maroc, la région Béni Mellal-Khénifra se caractérise par une forte diversité géographique, paysagère, écologique et culturelle. Elle associe des espaces de plaine et de montagne,

¹ Gumuchian, H. & Pecqueur, B. (dir.), 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Anthropos.

² McKeever, P., Zouros, N. & Patzak, M., 2010, « The UNESCO Global Geoparks Network: geological heritage and sustainable development », *Episodes*, vol. 33, n° 4, p. 269-273.

³ UNESCO, 2015, *Operational Guidelines for UNESCO Global Geoparks*, Paris.



des vallées, des ressources hydriques importantes et des territoires ruraux dont les modes de vie sont étroitement liés aux ressources naturelles et aux dynamiques communautaires.

Cette configuration constitue une base favorable au développement de formes de tourisme fondées sur la nature, la montagne, la découverte culturelle, le patrimoine et l'expérience locale. Toutefois, l'existence de ressources touristiques ne suffit pas à constituer une destination. Leur transformation en offre territoriale suppose des mécanismes d'organisation, d'interprétation, de promotion et de coopération entre acteurs.

Dans cette perspective, le Géoparc M'Goun représente un espace particulièrement intéressant pour étudier le passage d'une logique de ressources dispersées à une logique de construction territoriale.

2.2. Le Géoparc M'Goun : un territoire fondé sur la complémentarité des patrimoines

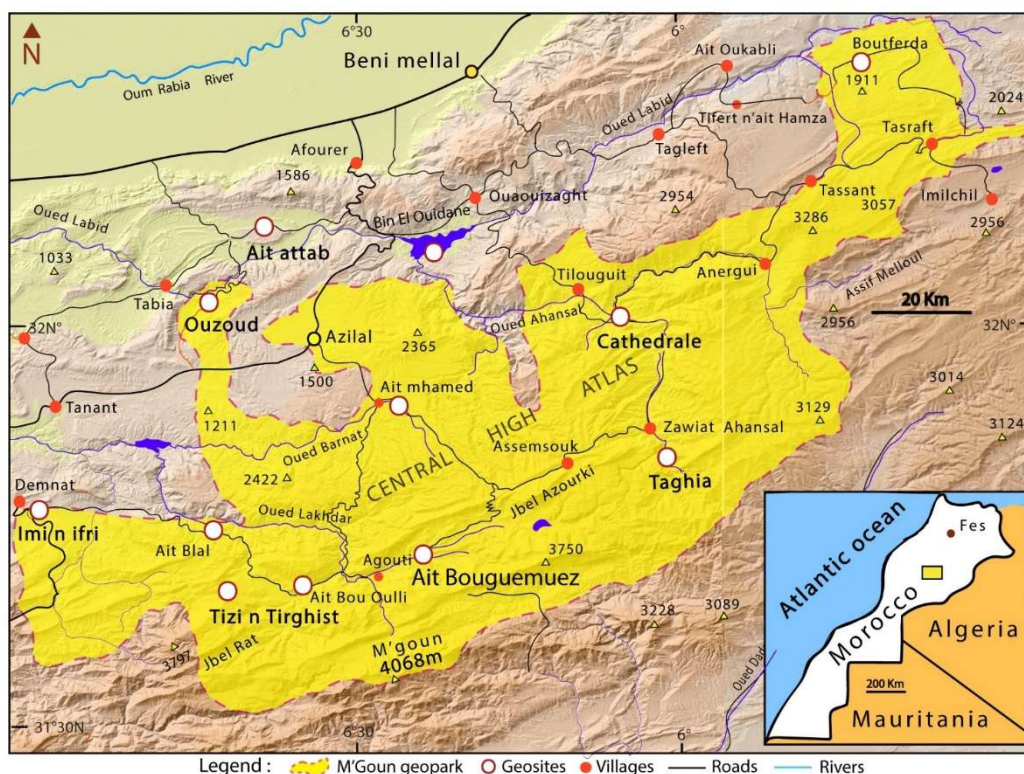
Le Géoparc M'Goun (**Figure 1**) est aujourd'hui inscrit dans la liste des UNESCO Global Geoparks. L'UNESCO rappelle que ces territoires associent le patrimoine géologique aux autres dimensions naturelles et culturelles afin de favoriser la protection, l'éducation et le développement durable.

Le territoire étudié se caractérise par la complémentarité de plusieurs catégories de ressources :

- Une dimension géologique et géomorphologique, liée à la diversité et à l'intérêt scientifique des formations ;
- Une dimension paysagère et environnementale, associée aux vallées, reliefs, cours d'eau et écosystèmes ;
- Une dimension culturelle, liée notamment au patrimoine amazigh, aux villages, aux savoir-faire et aux pratiques locales ;
- Une dimension socio-économique, à travers l'hébergement, les activités touristiques, les produits du terroir et les initiatives communautaires.

Cette complémentarité correspond à l'approche intégrée des Géoparc mondiaux UNESCO. L'organisation souligne notamment que le développement d'activités telles que les sentiers, le guidage local, l'hébergement et le tourisme durable doit contribuer à la fois au développement des populations et à la conservation du patrimoine.

Figure 1 : Localisation géographique du Géoparc M'Goun



2.3. De la reconnaissance internationale aux cycles de revalidation

L'histoire institutionnelle du Géoparc M'Goun constitue un élément essentiel pour comprendre sa trajectoire territoriale. Le territoire a été admis au Global Geoparks Network en 2014. La création officielle de la désignation « UNESCO Global Geoparks »⁴ a ensuite été ratifiée par la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2015. L'actuelle liste répertorie M'Goun parmi Global Geoparks depuis 2015

La reconnaissance internationale ne constitue cependant pas un statut définitif. Les UNESCO Global Geoparks sont soumis à un processus de revalidation tous les quatre ans, destiné à examiner leur fonctionnement, la qualité des actions entreprises et le maintien des critères du programme. La procédure comprend notamment une analyse documentaire et une mission de terrain conduite par deux évaluateurs.

Dans le cas du M'Goun, cette trajectoire peut être appréhendée à travers les cycles de revalidation de 2018 et de 2022, puis la mission de revalidation conduite en 2026.

Le rapport d'activité de l'Association du Géoparc M'Goun indique qu'une mission d'évaluation des experts de l'UNESCO s'est déroulée du 9 au 15 mai 2022 et que le Géoparc a obtenu sa revalidation officielle pour la période 2022–2026.⁵

La mission de revalidation de 2026 constitue ainsi une nouvelle étape dans cette trajectoire institutionnelle. Le document préparatoire de l'AGM présente cette mission comme une étape destinée à apprécier les progrès accomplis en matière de conservation, d'éducation, de gouvernance, de développement territorial et de développement touristique. Il insiste également sur la volonté de considérer le Géoparc non comme un simple label, mais comme un dispositif territorial associant patrimoine, éducation, économie locale et cohésion sociale⁶

⁴ UNESCO, List of UNESCO Global Geoparks and Regional Networks, consulté le 26 septembre 2026. La liste officielle recense le M'Goun UNESCO Global Geopark au Maroc.

⁵ Association du Géoparc M'Goun (AGM), 2022-2023, *Rapport d'activités 2022-2023 du Géoparc M'Goun*, Association du Géoparc M'Goun.

⁶ Association du Géoparc M'Goun (AGM), 2026, *Document préparatoire à la mission de revalidation du Géoparc M'Goun*, document interne.



Cette succession de revalidations présente un intérêt analytique particulier : elle permet de considérer le label non comme un événement ponctuel, mais comme un processus institutionnel continu impliquant des engagements, des évaluations, des ajustements et une mobilisation permanente des acteurs.

2.4. La reconnaissance patrimoniale à l'activation touristique :

L'évolution du Géoparc M'Goun montre que la reconnaissance institutionnelle s'est accompagnée d'un ensemble d'actions visant à rendre le patrimoine accessible, compréhensible et économiquement valorisable.

Le rapport de l'AGM recense notamment des initiatives portant sur les circuits touristiques, les guides, les brochures, le Point d'Information Touristique, l'application du Géoparc, la formation des guides et la diversification des expériences touristiques.

Dans le domaine du géotourisme, l'AGM indique également avoir engagé des actions visant à intégrer le géotourisme dans les plans d'action communaux, en partenariat avec treize communes. Le rapport mentionne par ailleurs la création d'un « menu Géoparc », la mise en place d'une Via Ferrata à Agoudim et le développement de nouvelles formations et de nouveaux circuits.⁷

Ces réalisations témoignent d'une véritable dynamique de valorisation. Elles ne signifient cependant pas nécessairement que l'ensemble des éléments constitue déjà une destination touristique intégrée. C'est précisément cet écart entre existence des ressources, réalisation d'actions et construction d'une destination cohérente qui constitue le cœur de la présente recherche.

2.5. Des zones d'attraction différenciées

Les PATD distinguent notamment quatre grands ensembles : Aït Bouguemez–Aït Bou Oulli, Bin El Ouidane, Ouzoud et Zaouiat Ahansal–Anergui–Tilouguit.

Aït Bouguemez–Aït Bou Oulli est davantage associé à la randonnée, à l'ascension du M'Goun, aux paysages, aux villages et aux expériences rurales. Bin El Ouidane se distingue par les activités liées au lac et aux loisirs de nature. Ouzoud est fortement structuré autour de la cascade, avec un enjeu de diversification des expériences. Zaouiat Ahansal–Anergui–Tilouguit combine tourisme d'aventure, patrimoine culturel et participation des acteurs locaux.

Cette diversité justifie une approche territoriale fondée sur la complémentarité plutôt que sur l'uniformisation de l'offre.

3. Cadre théorique

3.1. Le Géoparc comme instrument territorial

Le Géoparc peut être appréhendé comme un instrument permettant d'articuler conservation, éducation et développement local. Le label UNESCO constitue à ce titre une ressource institutionnelle susceptible d'accroître la visibilité du territoire, à condition d'être approprié et traduit dans les pratiques.

3.2. De la ressource potentielle à la ressource activée

Selon l'approche de la ressource territoriale, les ressources ne deviennent réellement territoriales que lorsqu'elles sont révélées⁸, dans le cas du Géoparc M'Goun, les paysages, géosites, villages, savoir-faire, produits locaux et pratiques de montagne constituent des ressources potentielles. Leur activation touristique suppose leur intégration à des récits, des circuits, des services et des expériences accessibles aux visiteurs.

⁷ Association du Géoparc M'Goun (AGM), 2022-2023, *Rapport d'activités 2022-2023 du Géoparc M'Goun*, Association du Géoparc M'Goun.

⁸ Gumuchian, H. & Pecqueur, B. (dir.), 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Anthropos.



3.3. Gouvernance et coordination

La gouvernance territoriale désigne les mécanismes de coordination entre institutions, collectivités, professionnels, associations et populations locales.

La présence de ces acteurs ne garantit pas une gouvernance effective. Celle-ci dépend notamment de leur capacité à partager des diagnostics, hiérarchiser les priorités, mobiliser des financements, mettre en œuvre les actions et en assurer le suivi.

3.4. Destination touristique et proposition de valeur territoriale

Une destination touristique ne peut être réduite à un ensemble d'attractions. Elle constitue un système réunissant ressources, acteurs, activités, hébergements, services et accessibilité⁹. Dans cette recherche, la notion de proposition de valeur territoriale différenciée désigne la combinaison cohérente des caractéristiques susceptibles de singulariser le Géoparc.

4. Méthodologie

L'enquête empirique a été conduite entre mars et septembre 2026. Elle repose principalement sur des entretiens semi-directifs auprès de 20 agences de voyages, 15 guides touristiques et plusieurs acteurs institutionnels. Les entretiens ont été réalisés en présentiel, après une prise de rendez-vous téléphonique préalable. L'auteure s'est déplacée auprès des répondants pour conduire la majorité des échanges sur leur lieu d'activité. La plupart des entretiens ont duré entre 30 et 40 minutes. Elle est complétée par un recensement de 129 établissements d'hébergement ainsi que par l'analyse de données touristiques et de documents institutionnels. Les statistiques touristiques sont mobilisées comme des indicateurs contextuels de l'activité touristique ; leur interprétation tient compte de leur périmètre géographique et temporel, qui ne correspond pas nécessairement à l'ensemble du périmètre du Géoparc M'Goun.

Une attention particulière est accordée aux PATD d'Aït Bouguemez–Aït Bou Oulli, Bin El Ouidane, Ouzoud, Zaouiat Ahansal–Anergui–Tilouguit et aux actions transversales. L'auteure ayant participé à leur élaboration, ces documents permettent d'analyser les processus de diagnostic, de concertation et de priorisation.

Les rapports d'activité du Géoparc M'goun et les documents consacrés aux formations, aux outils d'information et aux réalisations touristiques complètent cette analyse.

La triangulation des sources permet de distinguer trois niveaux :

Programmation → réalisation → effets.

Les deux premiers niveaux peuvent être documentés pour plusieurs actions. En revanche, les données disponibles restent insuffisantes pour établir systématiquement leurs effets économiques, sociaux ou environnementaux.

⁹ Buhalis, D., 2000, « Marketing the competitive destination of the future », *Tourism Management*, vol. 21, n° 1, p. 97-116.

**Tableau 1. Catégories d'acteurs enquêtés, statut/effectifs et contribution à l'analyse de la gouvernance touristique territoriale**

Catégorie	N° / statut	Objectif
Agences de voyage	20	Commercialisation, connaissance et mobilisation du label
Association de voyageurs	1	Perception de l'expérience et image de destination
Guides touristiques	15	Médiation, interprétation et expérience visiteur
Association du Géoparc M'Goun	1 structure	Animation territoriale et valorisation du label
Conseil régional du tourisme	Structure institutionnelle	Promotion touristique
Conseil provincial du tourisme	Structure institutionnelle	Coordination territoriale
Délégation provinciale du tourisme	Administration	Données et suivi touristique
Société de développement régional Atlas	Structure de développement	Évolution de la gouvernance touristique

5. Résultats et discussions

L'étude est organisée autour de six dimensions complémentaires : l'évolution de la fréquentation touristique, les pratiques de commercialisation des agences de voyages, la structure de l'offre d'hébergement, l'appropriation du label, les dynamiques de gouvernance analysées à travers les PATD et les réalisations concrètes de structuration de l'offre. Ces dimensions permettent d'examiner le passage de la reconnaissance patrimoniale à l'activation touristique du territoire et d'identifier les écarts entre programmation, réalisation et intégration des différentes composantes de l'offre.

5.1. Analyse des flux touristiques

5.1.1. Structure de la fréquentation selon les types de clientèle

L'analyse des flux touristiques permet d'identifier les principales catégories de visiteurs et de caractériser les formes de fréquentation observées dans le périmètre couvert par les données

Tableau 2 : Répartition des visiteurs par type de clientèle

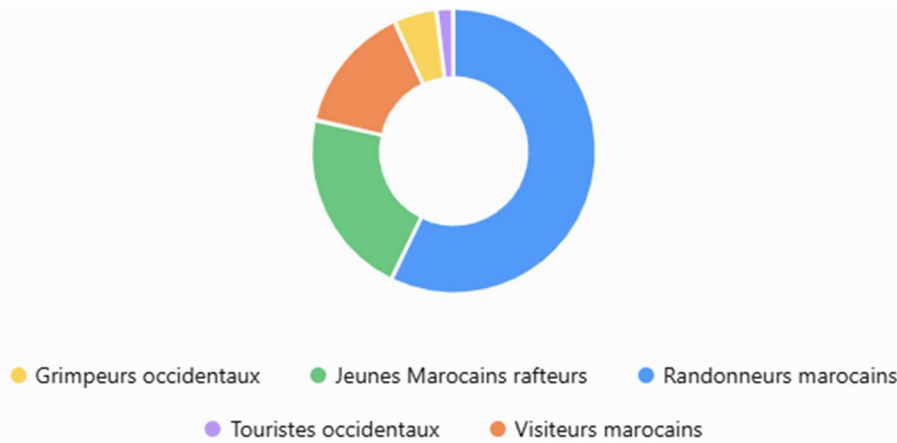
Profil de visiteurs	N° visiteurs	Pourcentage	Principale motivation / activité
Randonneurs marocains	6 500	57,7 %	Randonnée et découverte
Jeunes Marocains pratiquant le rafting	2 400	21,3 %	Pratique du rafting
Visiteurs marocains – nature, détente et repos	1 650	14,6 %	Nature, détente et repos
Grimpeurs occidentaux	540	4,8 %	Escalade et activités sportives
Touristes occidentaux	200	1,8 %	Tourisme solidaire et immersion locale
Total	11 290	100 %	



des

2025.

Le



Source :
élaboration de
l'auteure à partir
des données du
Programme
Tourisme Durable
Suisse-Maroc en

Le tableau met en
évidence une
prédominance de la

clientèle marocaine, qui représente près de 94 % des visiteurs recensés dans le périmètre étudié. Les randonneurs marocains constituent la catégorie dominante, suivis des jeunes Marocains pratiquant le rafting et des visiteurs nationaux recherchant des activités de nature et de détente. Cette répartition souligne l'importance du marché national dans la fréquentation observée. Elle témoigne également de la diversité des pratiques touristiques associées aux espaces de montagne et de nature, notamment la randonnée, les activités sportives et les loisirs de plein air.

Les catégories correspondant aux grimpeurs et aux touristes occidentaux représentent moins de 7 % de la fréquentation présentée dans la figure. Leur faible poids relatif indique que ces segments occupent une place limitée dans les flux recensés. Toutefois, ces résultats doivent être interprétés en fonction du périmètre géographique et temporel de la collecte et ne peuvent être généralisés automatiquement à l'ensemble du Géoparc M'Goun.

5.1.2. Évolution des arrivées et des nuitées selon les marchés

L'évolution des arrivées et des nuitées par marché (Tableau 3) fait apparaître des trajectoires différenciées. Les Pays-Bas enregistrent une augmentation de 30 % des arrivées et de 22 % des nuitées. Le marché britannique affiche également une progression des arrivées (+26 %).

Les États-Unis présentent une évolution contrastée, caractérisée par une hausse des arrivées de 35 % accompagnée d'une diminution des nuitées de 10 %. Cette divergence indique que l'augmentation de la fréquentation d'un marché ne s'accompagne pas nécessairement d'une progression équivalente du volume des nuitées enregistrées.

L'Italie connaît une augmentation de 43 % des arrivées et de 32 % des nuitées. La catégorie « autres pays » présente des progressions particulièrement élevées, avec une hausse de 132 % des arrivées et de 111 % des nuitées. À l'inverse, le marché espagnol enregistre un recul, notamment des nuitées (-18 %).

Ces évolutions traduisent une diversification des trajectoires de fréquentation selon les marchés. Toutefois, leur interprétation nécessite de tenir compte des volumes initiaux, des périodes comparées et du périmètre géographique couvert par les statistiques. Une forte augmentation relative peut notamment correspondre à un nombre limité de visiteurs lorsque le niveau de départ est faible.



Tableau 3. Évolution des arrivées et des nuitées par marché.

Nationalité	2024		2025		Variation 2025 / 2024	
	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Vs Arrivées	Vs Nuitées
Maroc	14 882	27 960	17 564	26 067	18 %	-7 %
France	5 036	10 166	5 509	9 676	9 %	-5 %
Hollande	1 700	2 263	2 215	2 758	30 %	22 %
Allemagne	1 649	2 486	1 820	2 461	10 %	-1 %
Espagne	1 545	2 623	1 469	2 143	-5 %	-18 %
Belgique	805	1 987	809	1 950	0 %	-2 %
Royaume-Uni	860	1 967	1 086	1 909	26 %	-3 %
Etats Unis	695	1 585	939	1 433	35 %	-10 %
Italie	458	730	656	960	43 %	32 %
Suisse	375	636	421	642	12 %	1 %
Autres pays	2 101	3 316	4 877	6 990	132 %	111 %
Total	30 106	55 719	37 365	56 989	24 %	2 %

Source :
Délégation
provinciale du
tourisme,
statistiques
touristiques
2024-2025

5.1.3. Évolution des arrivées et des nuitées

par catégorie d'hébergement

L'analyse par catégorie d'hébergement fait apparaître des évolutions contrastées. Les établissements classés deux étoiles enregistrent, parmi les catégories présentées, une progression particulièrement importante, avec une augmentation de 99 % des arrivées et de 100 % des nuitées. Les maisons d'hôtes connaissent également une évolution favorable, avec une hausse de 60 % des arrivées et de 45 % des nuitées. Les résidences hôtelières affichent, pour leur part, une progression de 40 % des arrivées. À l'inverse, les hôtels cinq étoiles enregistrent une diminution de 30 % des nuitées, malgré un taux d'occupation qui demeure supérieur à celui des autres catégories présentées.

Ces résultats (tableau 4) mettent en évidence des évolutions différenciées selon les types d'hébergement. Les progressions observées dans certaines catégories ne permettent toutefois pas, à elles seules, de conclure à une transformation structurelle du modèle d'hébergement touristique. Une telle interprétation nécessiterait également l'examen des capacités disponibles, des volumes absolus d'arrivées et de nuitées ainsi que de leur évolution sur une période plus longue.

Tableau 4. Évolution des arrivées et des nuitées par catégorie d'hébergement

Catégorie	2024		2025		Variation 2025 / 2024	
	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Vs Arrivées	Vs Nuitées
5 Etoiles	9 437	19 336	9 725	13 553	3 %	-30 %
4 Etoiles	6 892	11 003	8 101	12 475	18 %	13 %
Maison d'hôte	4 520	7 630	7 253	11 091	60 %	45 %
Résidence hôtelière	2 213	4 086	3 101	4 336	40 %	6 %
2 Etoiles	315	384	627	769	99 %	100 %
1 Etoile	352	387	455	613	29 %	58 %
3 Etoiles	-	-	-	-	-	-
Hôtel club	-	-	-	-	-	-
Luxe	-	-	-	-	-	-
Autres	6 377	12 893	8 103	14 152	27 %	10 %
Total	30 106	55 719	37 365	56 989	24 %	2 %

Source :
Délégation
provinciale du
tourisme,
statistiques
touristiques
2024-2025

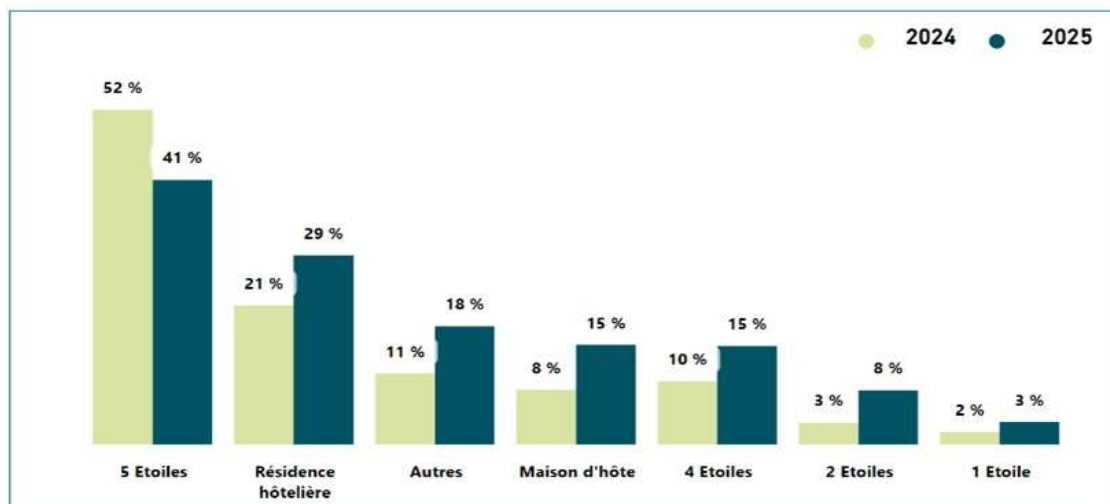
5.1.4. Évolution des taux d'occupation

Les taux d'occupation présentent également des évolutions différenciées entre 2024 et 2025 (Figure 2). Les hôtels cinq étoiles enregistrent le taux le plus élevé parmi les catégories présentées, avec 41 % en 2025, contre 52 % en 2024, soit une diminution de 11 points de pourcentage. Les résidences hôtelières connaissent une progression de leur taux d'occupation, passant de 21 % à 29 %, soit une augmentation de 8 points. Les maisons d'hôtes enregistrent également une amélioration, leur taux passant de 8 % à 15 %, soit une hausse de 7 points. Les hôtels deux étoiles progressent de 3 % à 8 %, correspondant à une augmentation de 5 points.



Ces résultats indiquent une amélioration de l'utilisation des capacités disponibles dans plusieurs catégories d'hébergement, parallèlement à une diminution du taux d'occupation des établissements cinq étoiles. L'évolution observée souligne ainsi l'hétérogénéité des performances selon les catégories. Elle doit néanmoins être rapprochée des capacités d'accueil et des volumes de nuitées afin d'apprécier plus précisément les changements dans l'activité touristique.

Figure 2. Évolution des taux d'occupation par catégorie d'hébergement



Source :
Délégation
provinciale
du tourisme,
statistiques
touristiques
2024-2025

5.1.5. Évolution mensuelle des taux

d'occupation

L'analyse mensuelle met en évidence une diminution du taux d'occupation au cours de la période allant d'avril à juillet 2025. Le taux atteint 37 % en avril, avant de diminuer à 28 % en mai, 13 % en juin et 11 % en juillet. Cette évolution correspond à une baisse de 26 points de pourcentage entre avril et juillet 2025. Elle met en évidence une variation importante de l'activité au cours de la période observée. (Figure 3)

Cependant, l'analyse de ces quatre mois ne permet pas, à elle seule, de caractériser l'ensemble de la saisonnalité annuelle. Une appréciation complète nécessiterait l'examen des douze mois de l'année et, idéalement, une comparaison sur plusieurs exercices.

Figure 3. Évolution mensuelle des taux d'occupation



Source :
Délégation
provinciale du
tourisme,
statistiques
touristiques
2024-
2025

5.2. Les agences voyages : perception et commercialisation

de la destination

L'analyse des pratiques de commercialisation repose sur les données recueillies auprès de 20 agences de voyages et d'une association de voyageurs. Les agences consultées sont principalement spécialisées dans l'écotourisme et le tourisme de nature. Elles sont majoritairement implantées à Marrakech, tandis que d'autres sont situées à Casablanca, Tanger et d'Azilal



Parmi les 20 agences interrogées, 17 déclarent commercialiser au moins une sous-destination de la province d'Azilal, contre trois qui ne l'intègrent pas dans leurs offres. Ce résultat montre que les espaces touristiques de la province sont présents dans les pratiques commerciales d'une grande partie des opérateurs consultés, sans permettre de conclure que l'ensemble du Géoparc est commercialisé comme une destination unique.

Les entretiens mettent en évidence une concentration de la connaissance et de la commercialisation autour de quelques sites emblématiques, notamment Aït Bouguemez, Ouzoud et Taghia. Les autres espaces du Géoparc M'goun apparaissent moins fréquemment mentionnés dans les offres décrites par les agences.

Les professionnels interrogés associent principalement le territoire aux paysages de montagne, à la randonnée, aux espaces naturels et aux expériences rurales. L'appellation « Géoparc M'Goun » semble moins systématiquement mobilisée comme identité touristique commune que les noms des sites ou les appellations géographiques plus larges, telles que le Haut Atlas ou Azilal.

Cette observation suggère une différence entre la présence des composantes du territoire dans les circuits touristiques et l'utilisation commerciale de son identité institutionnelle.

Les entretiens soulignent également le rôle important des guides locaux dans l'organisation et la réalisation des expériences touristiques. Les agences s'appuient sur ces intermédiaires pour assurer l'accompagnement des visiteurs et mobiliser leur connaissance du territoire. Cette configuration témoigne du rôle des compétences locales dans la production des prestations, sans permettre à elle seule de mesurer le degré de coordination entre les différents professionnels. Par ailleurs, les agences évoquent une disponibilité limitée de supports visuels immédiatement reconnaissables et des difficultés à présenter le territoire à travers une identité commune. Ces éléments sont rapportés comme des contraintes dans la promotion de la destination et dans la présentation des produits aux clients.

5.2.1. Perception de l'attractivité touristique

Les résultats de l'enquête font apparaître une appréciation globalement favorable des caractéristiques touristiques du territoire.

Tableau 5 : Perception des agences de voyages et des acteurs touristiques du Géoparc

Indicateur	Résultat
Acteurs interrogés	20
Perception de l'authenticité du territoire	100 %
Clientèle très satisfaite	75 %
Perception d'un territoire plus durable que certaines destinations concurrentes	12/14
Paysages comme facteur différenciant	57 %
Immersion dans la vie rurale	43 %
Culture et patrimoine	36 %
Activités de pleine nature	29 %

Source : enquête de terrain et élaboration de l'auteure, 2026.

Note : les pourcentages correspondent aux perceptions rapportées dans l'enquête et peuvent reposer sur des bases de répondants différentes selon les questions, certaines questions pouvant comporter plusieurs réponses. Ils ne constituent ni des mesures directes de satisfaction des visiteurs ni des indicateurs objectifs de durabilité.

Les résultats montrent que l'authenticité est largement associée au territoire dans les perceptions recueillies. Les paysages constituent également un facteur de différenciation fréquemment mentionné, suivis de l'immersion dans la vie rurale, de la culture et du patrimoine, ainsi que des activités de pleine nature. Concernant la satisfaction, 75 % des réponses rapportées correspondent à une clientèle considérée comme très satisfaite. Il convient néanmoins de souligner que cet indicateur repose sur



l'appréciation des professionnels et non sur une enquête directe auprès des visiteurs. Par ailleurs, 12 des 14 répondants concernés estiment que le territoire présente un caractère plus durable que certaines destinations concurrentes. Ce résultat renseigne sur une perception comparative, sans constituer une évaluation environnementale, économique ou sociale de la durabilité.

5.2.2. Contraintes de commercialisation identifiées par les agences

Malgré les caractéristiques favorables associées au territoire, les agences interrogées signalent plusieurs difficultés dans la commercialisation du Géoparc M'goun et de ses sous-destinations.

L'accessibilité constitue une première contrainte évoquée. Les distances et les temps de trajet depuis Marrakech peuvent nécessiter une organisation logistique plus importante et rendre certaines destinations moins adaptées aux excursions de courte durée. Les professionnels mentionnent également une visibilité inégale entre les sites. Les cascades d'Ouzoud disposent d'une notoriété relativement établie, tandis que d'autres espaces du Géoparc sont moins clairement identifiés dans les offres touristiques.

La configuration des circuits représente un autre élément signalé. Selon les agences, certains programmes comportent une seule nuitée, ce qui limite le temps passé sur place et les possibilités de consommation de prestations complémentaires. Toutefois, les données disponibles ne permettent pas de mesurer directement les conséquences économiques de cette configuration pour les populations locales.

Enfin, certaines agences comparent les conditions de commercialisation du Géoparc à celles d'autres destinations de montagne, notamment Imlil et le Toubkal. Ces dernières sont considérées par les professionnels concernés comme plus accessibles depuis Marrakech pour certains formats d'excursion.

Les résultats font ainsi apparaître plusieurs contraintes complémentaires associées à l'accessibilité, à la visibilité des sites, à la durée des circuits et aux modalités de présentation commerciale. Ils ne permettent pas d'attribuer l'ensemble des difficultés de commercialisation à la seule absence d'une identité de marque territoriale.

5.3. Une offre d'hébergement dominée par les structures rurales

Le recensement identifie 129 établissements, dont 89 gîtes, 28 maisons d'hôtes, sept hôtels et cinq autres structures.

La prédominance des gîtes traduit un modèle fortement ancré dans le milieu rural et montagnard. Toutefois, l'existence de cette offre ne signifie pas qu'elle fonctionne comme un système territorial intégré. Les hébergements restent encore insuffisamment articulés avec les activités, les guides, la restauration, les produits locaux et les autres composantes de l'expérience touristique

Tableau 6. Répartition des 129 établissements touristiques selon leur catégorie.

Type d'établissement	Nombre	Part
Gîtes	89	69,0 %
Maisons d'hôtes	28	21,7 %
Hôtels	7	5,4 %
Autres structures	5	3,9 %
Total	129	100 %

Source : enquête de terrain et élaboration de l'auteure, 2026.

5.4. Une appropriation encore limitée du label

Parmi les 129 établissements recensés, 15 figurent dans la liste des signataires de la charte du Géoparc, soit environ 11,6 % sous réserve de la comparabilité des périmètres et périodes. Cette



adhésion constitue un indicateur observable de participation au dispositif, mais elle ne permet pas de conclure à une appropriation effective du label dans les pratiques commerciales et touristiques.

Tableau 7. Hébergements ayant signé la charte relative au label Géoparc M'Goun

N°	Commune	Établissement	Catégorie	Classement
1	Aït Taguella	Ajil	Auberge	2e catégorie
2	Aït Taguella	Zebra	Auberge	2e catégorie
3	Demnate	Tizwit	Maison d'hôtes	2e catégorie
4	Zaouiat Ahansal	Dar Ahansal	Maison d'hôtes	2e catégorie
5	Aït Taguella	Palais d'Ozoud	Hôtel	2e catégorie
6	Tabant	Flilou	Gîte	1re catégorie
7	Tabant	Azourki	Gîte	1re catégorie
8	Tabant	Tawada	Gîte	2e catégorie
9	Tabant	Ait Ayoub	Gîte	1re catégorie
10	Aït Bouali	Tissant	Gîte	2e catégorie
11	Zaouiat Ahansal	Oued Ahansal	Gîte	2e catégorie
12	Zaouiat Ahansal	Aoujdade	Maison d'hôtes	2e catégorie
13	Anergui	Charifi	Gîte	2e catégorie
14	Anergui	Assif Melloul	Gîte	2e catégorie
15	Demnat	Ecolodge espace tamount	Auberge	2e catégorie

Source : élaboration de l'auteure à partir des données de l'Association du Géoparc M'Goun

5.5. Les Plans d'action de tourisme durable : de la concertation territoriale à une mise en œuvre fragmentée

L'analyse des Plans d'action de tourisme durable (PATD) constitue un résultat central de cette recherche. Ces documents permettent en effet d'observer concrètement plusieurs dimensions mobilisées dans le cadre théorique, notamment la gouvernance territoriale, l'activation des ressources et la structuration de l'offre touristique.¹⁰

Les PATD ne se limitent pas à un inventaire d'actions. Leur élaboration repose sur un processus associant diagnostic territorial, analyse des flux de visiteurs, identification des besoins, concertation entre acteurs, hiérarchisation des priorités et programmation des interventions. Ils intègrent également une réflexion sur le financement, la mise en œuvre et le suivi.

Cette démarche rejoint l'approche de la gouvernance territoriale retenue dans le cadre théorique. Celle-ci considère que la construction d'un projet territorial ne dépend pas uniquement de la présence d'institutions et de professionnels, mais de leur capacité à coordonner leurs interventions autour d'objectifs partagés. L'analyse des PATD permet ainsi d'examiner comment cette coordination a été recherchée dans le cas du Géoparc M'Goun.

5.5.1. Une élaboration fondée sur une participation multi-acteurs

La première caractéristique des PATD réside dans la diversité des acteurs associés à leur élaboration. Dans le cas de la zone d'Aït Bouguemez–Aït Bou Oulli, le processus a notamment mobilisé la Délégation du tourisme, la Province d'Azilal et l'INDH, l'Association du Géoparc M'Goun, le Conseil régional du tourisme, l'association des gîteurs, l'Association régionale des guides de tourisme Béni Mellal-Khénifra ainsi que des représentants de gîteurs et de guides. Le document

¹⁰ Badidi, B., 2021, « L'écotourisme : outil de développement et de compétitivité territoriale, Région de Rabat-Salé-Kénitra », Série Atlas Régions du Maroc.



prévoyait également l'implication de la Région, des communes concernées et de partenaires susceptibles de contribuer au financement ou à la mise en œuvre.

Le PATD du site de Bin El Ouidane repose sur une logique comparable, associant institutions publiques, structures touristiques, professionnels de l'hébergement, guides, coopératives et associations locales.

Dans la zone de Zaouiat Ahansal–Anergui–Tilouguit, les associations, les coopératives et les entrepreneurs locaux sont également intégrés à la réflexion sur la construction de l'offre touristique.

Ces éléments montrent que les PATD ont été conçus dans une logique de concertation territoriale et non comme des documents élaborés par une seule institution. Cette mobilisation constitue un résultat important au regard du cadre théorique : le territoire apparaît capable de réunir une pluralité d'acteurs autour d'un diagnostic et de priorités communes.

Il convient néanmoins de distinguer la **participation à l'élaboration d'un plan** de l'existence d'une **gouvernance durable de sa mise en œuvre**. La présence des acteurs autour d'une même table ne garantit pas automatiquement la continuité de leur coordination une fois la phase de programmation achevée.

5.5.2. Des plans construits à partir des besoins du territoire et des visiteurs

Les PATD présentent également l'intérêt de ne pas raisonner uniquement à partir des sites touristiques. Ils prennent en considération différentes catégories de visiteurs et associent aux flux touristiques des objectifs portant notamment sur la fréquentation, la durée des séjours et les dépenses.

Cette démarche marque le passage d'une logique centrée sur l'existence des ressources à une logique davantage orientée vers la construction de l'expérience touristique.

À Aït Bouguemez–Aït Bou Oulli¹¹, par exemple, les priorités concernent simultanément les sentiers, le VTT, les compétences des guides, la qualité des hébergements, la restauration, les produits des coopératives, l'information touristique, les services sanitaires ainsi que la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie.

Le PATD ne traite donc pas uniquement de l'attraction touristique. Il cherche à intervenir sur plusieurs composantes de ce qui peut être considéré comme une **chaîne de l'expérience touristique territoriale**.

Cette approche rejoint directement le cadre théorique de la destination touristique : une destination ne résulte pas de la seule accumulation de ressources, mais de leur articulation avec les services, les professionnels et les expériences proposées aux visiteurs.

5.5.3. Une différenciation des stratégies selon les zones d'attraction

L'analyse comparative des PATD met également en évidence des orientations différenciées selon les caractéristiques des sous-territoires.

À Aït Bouguemez–Aït Bou Oulli, les priorités portent davantage sur la randonnée, les activités de montagne, les hébergements, les produits locaux et le patrimoine. Bin El Ouidane associe activités liées au lac, amélioration des services et meilleure intégration de la chaîne de valeur locale.¹²

À Ouzoud, la stratégie cherche notamment à diversifier l'expérience au-delà de la visite de la cascade par le développement de circuits complémentaires, d'activités familiales, d'animations et d'offres pendant les périodes creuses¹³.

¹¹ Programme Tourisme Durable Suisse-Maroc, 2022, *Plan d'action de tourisme durable – Zone d'attraction Aït Bouguemez–Aït Bou Oulli 2022-2024*.

¹² Programme Tourisme Durable Suisse-Maroc, 2022, *Plan d'action de tourisme durable – Zone d'attraction Aït Bouguemez–Aït Bou Oulli 2022-2024*.

¹³ Programme Tourisme Durable Suisse-Maroc, 2022, *Plan d'action de tourisme durable – Zone d'attraction Ouzoud 2022-2024*.



Zaouiat Ahansal–Anergui–Tilouguit se caractérise davantage par l'articulation entre activités de nature et d'aventure, patrimoine immatériel, coopératives, associations et initiatives locales.

Cette différenciation est importante : elle montre que la construction d'une destination territoriale commune ne suppose pas nécessairement l'homogénéisation de l'offre. Elle peut au contraire reposer sur la complémentarité de sous-territoires disposant de ressources et de positionnements différents.

5.5.4. Les actions transversales comme tentative de construction d'une cohérence territoriale

Le PATD transversal apporte une autre dimension importante puisqu'il cherche à établir des relations entre les différentes zones du territoire.

Les actions programmées concernent notamment la création d'un circuit autour des dinosaures, la valorisation des géosites, le tourisme équestre, la formation des guides à la lecture des paysages géologiques et au patrimoine immatériel, la mise en place de points d'information et de Maisons du Géoparc, l'amélioration de la signalétique ainsi que le développement de produits locaux et de souvenirs.

Ces actions peuvent être interprétées comme une tentative de dépasser la juxtaposition des sous-destinations et de construire des liens à l'échelle du Géoparc. Le circuit autour des dinosaures illustre notamment cette logique en cherchant à relier patrimoine scientifique, géosites, musée, interprétation et expérience touristique.

Sur le plan analytique, ces actions transversales correspondent au passage d'une logique de **ressources territoriales dispersées** à une logique de **mise en réseau des ressources**.

5.5.5. De la concertation initiale à une continuité opérationnelle limitée

L'analyse des PATD montre donc l'existence d'un effort réel de concertation et de planification collective. Toutefois, les entretiens conduits auprès des acteurs institutionnels apportent un résultat complémentaire particulièrement important.

Ils montrent qu'après la phase d'élaboration des PATD, la dynamique collective ne s'est pas maintenue avec la même **intensité dans la phase de réalisation**. Une partie des actions proposées n'a pas été mise en œuvre dans le cadre collectif initialement envisagé, tandis que d'autres réalisations restent difficiles à documenter de manière systématique.

Les PATD ont ainsi progressivement fonctionné davantage comme des **documents de diagnostic, de programmation et de référence** que comme un véritable dispositif opérationnel commun permettant d'assurer de manière continue le passage de la planification à la réalisation.

Ce constat ne signifie pas qu'aucune action n'a été réalisée. Plusieurs initiatives analysées dans cette recherche montrent au contraire que certaines orientations ont effectivement connu une traduction opérationnelle. Il indique plutôt que la continuité entre **programmation collective** et **mise en œuvre collective** est restée incomplète.

Les entretiens montrent également qu'après l'élaboration des PATD, plusieurs institutions ont développé leurs propres plans d'action, construits selon leurs compétences, leurs priorités, leurs ressources financières et leurs calendriers institutionnels. **Le processus initialement collectif a ainsi laissé place à une programmation davantage sectorielle.**

Ce résultat permet d'identifier une distinction entre deux dimensions de la gouvernance territoriale.

La première correspond à une **gouvernance de concertation**, observable lors de l'élaboration des PATD : les acteurs se réunissent, confrontent leurs diagnostics et définissent des priorités communes.

La seconde correspond à une **gouvernance de mise en œuvre**, qui suppose le maintien de cette coordination dans la durée, la définition claire des responsabilités, la mobilisation des financements, la réalisation des actions, puis leur suivi et leur évaluation.

Dans le cas étudié, la première dimension apparaît relativement bien documentée, tandis que la seconde demeure plus fragile.



Cette observation constitue un résultat important de la recherche. Elle montre que la gouvernance territoriale ne peut être appréciée uniquement à partir du nombre ou de la diversité des acteurs participant à la planification. Elle doit également être évaluée à partir de la capacité de ces acteurs à maintenir dans le temps leurs mécanismes de coordination.

Les PATD avaient d'ailleurs été conçus comme des documents évolutifs comportant plusieurs niveaux de priorité et prévoyant des mécanismes de suivi et des commissions thématiques. La difficulté semble donc moins résider dans l'absence initiale d'instruments de gouvernance que dans la continuité de leur fonctionnement après la phase d'élaboration.

5.5.6. De la planification à l'activation territoriale : un résultat central

L'analyse conduit ainsi à nuancer deux interprétations opposées. D'une part, il serait incorrect de considérer que le Géoparc M'Goun souffre d'une absence de concertation ou de programmation. Les PATD témoignent d'un travail important de diagnostic, de mobilisation des acteurs et de définition de priorités.

D'autre part, l'existence de cette programmation ne permet pas de conclure à une gouvernance territoriale pleinement opérationnelle. La fragmentation observée après la phase de planification montre que la capacité à **concevoir collectivement** une stratégie n'est pas nécessairement équivalente à la capacité à **la mettre en œuvre collectivement**.

Ce résultat rejoint directement l'hypothèse centrale de la recherche. L'activation touristique d'une ressource territoriale ne dépend pas uniquement de l'existence du patrimoine, du label UNESCO ou même de la multiplication des projets. Elle dépend également de la capacité des acteurs à inscrire leurs interventions dans une continuité collective.

Le Géoparc M'Goun présente des acquis importants au premier niveau et plusieurs réalisations au deuxième. Le principal défi concerne désormais leur articulation dans une stratégie territoriale commune suffisamment continue pour transformer les différentes initiatives en une offre touristique cohérente.

5.6. Des réalisations concrètes mais encore insuffisamment articulées

La fragmentation observée dans la mise en œuvre des PATD ne signifie pas une absence de réalisations. **Selon les rapports d'activité de l'Association du Géoparc M'Goun (AGM), plusieurs actions ont été engagées ou réalisées afin de diversifier et de structurer l'offre touristique du territoire.**

Les rapports mentionnent notamment la création de trois Maisons du Géoparc à Aït Bouguemez, Zaouiat Ahansal et Iwariden, destinées à l'information, à la sensibilisation et à la valorisation des produits locaux. Ils font également état de la mise en place d'un Point d'information touristique à proximité du musée du Géoparc et du développement d'une application donnant accès à des informations sur les sites, les circuits, les hébergements et les produits locaux.

D'autres réalisations rapportées par l'AGM concernent l'amélioration de la signalétique, la production de supports et de guides touristiques, la formation des professionnels, la création de circuits ainsi que le développement d'activités de tourisme d'aventure.

Ces éléments montrent que le Géoparc ne se situe pas uniquement au stade de la planification et qu'une capacité réelle d'intervention existe. **Toutefois, les rapports de l'AGM documentent principalement les actions entreprises ou réalisées ; ils ne permettent pas, à eux seuls, d'en mesurer les effets sur la structuration globale de la destination.**

La confrontation de ces réalisations avec les autres résultats de l'étude montre que leur articulation avec les hébergements, les guides, les circuits, les produits locaux et les pratiques de commercialisation demeure partielle. L'analyse permet ainsi de distinguer trois dimensions complémentaires : **la capacité de concertation, la capacité de réalisation et la capacité d'intégration territoriale.** Le Géoparc



présente des acquis importants dans les deux premières, tandis que la troisième demeure en construction.

6. Discussion

Les résultats confirment d'abord que le label UNESCO ne constitue pas, à lui seul, une ressource touristique pleinement activée. Sa valeur dépend de son appropriation par les acteurs et de sa traduction dans les pratiques commerciales, les services et les expériences proposées aux visiteurs.

Le recours encore limité à l'identité commune « Géoparc M'Goun », comparativement aux noms des principales sous-destinations, illustre cette situation. De même, l'existence d'un premier réseau d'hébergements partenaires témoigne d'une adhésion au dispositif sans signifier nécessairement que le label soit pleinement intégré dans les pratiques professionnelles, les supports de communication ou les produits commercialisés.

Le deuxième résultat concerne la structuration de l'offre. Le territoire dispose d'hébergements, de guides, d'activités de nature, de paysages remarquables, de patrimoines culturels et de produits locaux. Toutefois, ces différentes composantes restent encore partiellement connectées. Cette situation confirme qu'une destination touristique ne peut être considérée comme une simple accumulation de ressources et de services : elle repose sur leur articulation dans une expérience territoriale cohérente et identifiable.

Le troisième résultat concerne la gouvernance. Les PATD témoignent d'une réelle capacité de concertation territoriale et de construction collective de priorités. Toutefois, les entretiens montrent que cette dynamique s'est affaiblie au stade de la mise en œuvre, plusieurs institutions ayant progressivement repris leurs propres logiques de programmation. Cette observation conduit à distinguer une gouvernance de concertation, relativement bien établie au moment de la planification, et une gouvernance de mise en œuvre, plus difficile à maintenir dans la durée. La participation à l'élaboration d'un plan constitue donc une condition importante de l'action collective, mais elle ne garantit ni la continuité de la coordination ni la réalisation collective des priorités définies.

Les réalisations identifiées montrent néanmoins que le territoire ne se situe pas uniquement au stade de la programmation. Des actions ont été engagées en matière d'information, de médiation, de formation, de signalétique, de circuits touristiques, d'activités de nature et de valorisation des produits locaux. Le principal défi réside donc moins dans la multiplication de nouvelles initiatives que dans la mise en cohérence et la connexion de celles qui existent déjà.

Dans cette perspective, la construction d'une proposition de valeur territoriale différenciée apparaît comme un enjeu important pour renforcer la lisibilité touristique du Géoparc. Les résultats suggèrent que cette proposition ne devrait pas reposer sur la seule géologie, même si celle-ci constitue le fondement de l'identité du Géoparc. Elle pourrait être construite autour de la combinaison de plusieurs dimensions complémentaires : la géodiversité, les paysages du Haut Atlas, la culture amazighe, les expériences rurales, les activités de nature et d'aventure ainsi que les produits locaux.

L'intérêt de cette proposition réside précisément dans la combinaison de ces ressources. Certaines d'entre elles peuvent être retrouvées dans d'autres destinations de montagne, mais leur articulation au sein d'un territoire reconnu comme Géoparc mondial UNESCO peut contribuer à construire une expérience spécifique. Cette proposition de valeur territoriale aurait ainsi pour fonction de donner un fil conducteur commun aux différentes sous-destinations sans effacer leurs identités propres.

La construction d'une telle proposition de valeur pourrait également contribuer à réduire le décalage observé entre la reconnaissance institutionnelle du Géoparc et son identification touristique. Elle permettrait de passer d'une logique principalement fondée sur la promotion de sites isolés à une logique de destination reposant sur une expérience territoriale commune. Toutefois, cette proposition constitue à ce stade une orientation issue de l'analyse ; sa pertinence commerciale devrait être vérifiée auprès des visiteurs et des opérateurs touristiques.



Les résultats étayent ainsi l'hypothèse centrale : l'activation touristique du Géoparc dépend moins de la seule présence de ressources ou de projets que de leur appropriation par les acteurs, de la continuité de leur coordination et de leur articulation dans une offre territoriale cohérente et différenciée. La construction d'une proposition de valeur territoriale commune apparaît, dans cette perspective, comme l'un des moyens possibles de renforcer cette intégration territoriale.

7. Conclusion générale

Cette recherche avait pour objectif d'analyser les conditions dans lesquelles le label UNESCO du Géoparc M'Goun peut être activé comme une ressource touristique territoriale, en mettant l'accent sur trois dimensions complémentaires : l'appropriation du label par les acteurs, la gouvernance territoriale et la structuration de l'offre touristique. Les résultats montrent que le territoire dispose d'importantes ressources géologiques, paysagères, culturelles et socio-économiques, auxquelles s'ajoute une offre touristique déjà constituée. Toutefois, la présence de ces ressources et la reconnaissance internationale du territoire ne suffisent pas, à elles seules, à produire une destination touristique pleinement intégrée.

L'étude met d'abord en évidence une appropriation encore inégale du label UNESCO. Les principales sous-destinations du territoire sont présentes dans les pratiques de commercialisation des opérateurs touristiques, mais l'appellation « Géoparc M'Goun » demeure moins systématiquement mobilisée comme identité touristique commune. De même, l'existence d'un premier réseau d'hébergements associés au dispositif traduit une forme d'adhésion, sans pour autant permettre de conclure à une intégration complète du label dans les pratiques professionnelles, les produits touristiques et les expériences proposées aux visiteurs.

L'analyse des Plans d'action de tourisme durable (PATD) apporte un deuxième enseignement important concernant la gouvernance territoriale. Leur élaboration a permis de réunir une diversité d'acteurs institutionnels, professionnels et associatifs autour de diagnostics, de besoins et de priorités partagés. Elle témoigne ainsi d'une réelle capacité de concertation territoriale. Cependant, cette dynamique collective s'est révélée plus difficile à maintenir au stade de la mise en œuvre, plusieurs acteurs ayant progressivement repris des logiques de programmation propres à leurs institutions. Les résultats conduisent ainsi à distinguer une gouvernance de concertation, relativement bien structurée lors de la phase de planification, d'une gouvernance de mise en œuvre, plus difficile à inscrire dans la durée.

Cette limite ne signifie toutefois pas une absence de réalisations. Plusieurs actions ont effectivement été engagées dans les domaines de l'information touristique, de la médiation, de la formation des professionnels, de la signalétique, de la création de circuits, du développement d'activités de nature et d'aventure ainsi que de la valorisation des produits locaux. Ces réalisations témoignent d'une capacité d'intervention réelle du territoire. Leur articulation avec les hébergements, les guides, les différentes sous-destinations et les pratiques de commercialisation reste cependant encore partielle. L'analyse permet ainsi de distinguer trois niveaux complémentaires : la capacité de concertation, la capacité de réalisation et la capacité d'intégration territoriale. Les deux premières apparaissent déjà bien engagées, tandis que la troisième demeure en construction.

Au terme de cette analyse, le Géoparc M'Goun apparaît ainsi comme un territoire ayant progressivement franchi plusieurs étapes, de la reconnaissance patrimoniale à la programmation territoriale, puis à la réalisation d'actions concrètes de valorisation. Le défi se situe désormais dans la consolidation de ces acquis à l'échelle du territoire. Il s'agit notamment de renforcer les liens entre les initiatives existantes, d'assurer une continuité dans la coordination entre les acteurs et de mieux articuler les sous-destinations, les hébergements, les activités touristiques, les compétences locales et les produits du territoire. Le passage vers une destination touristique davantage intégrée repose donc sur la capacité à transformer des actions encore partiellement dispersées en une dynamique territoriale commune, cohérente et durable.

Dans cette perspective, la construction d'une proposition de valeur territoriale différenciée peut constituer un cadre fédérateur permettant de donner davantage de lisibilité à la destination sans effacer



les spécificités de ses différentes composantes. Cette proposition pourrait s'appuyer sur l'articulation de la géodiversité, des paysages du Haut Atlas, de la culture amazighe, des expériences rurales, des activités de nature et d'aventure et des produits locaux. L'enjeu n'est donc pas d'uniformiser les sous-territoires, mais de renforcer leur complémentarité autour d'une identité territoriale commune et reconnaissable.

Les prochaines étapes concernent ainsi principalement la mise en cohérence des dispositifs existants, la clarification des responsabilités entre les acteurs, le renforcement des complémentarités territoriales ainsi que la mise en place de mécanismes communs de suivi et d'évaluation. Enfin, les données mobilisées dans cette recherche ne permettent pas de mesurer directement les effets des actions engagées sur l'emploi, les revenus des populations locales, la durée des séjours ou encore la répartition des bénéfices liés à l'activité touristique. L'analyse de ces effets constitue donc une perspective importante pour de futures recherches et permettrait de prolonger l'étude de l'activation du label UNESCO par une évaluation plus précise de ses retombées territoriales.

Références bibliographiques

Références scientifiques

Badidi, B., 2021, « L'écotourisme : outil de développement et de compétitivité territoriale, Région de Rabat-Salé-Kénitra », Série Atlas Régions du Maroc.

Buhalis, D., 2000, « Marketing the competitive destination of the future », *Tourism Management*, vol. 21, n° 1, p. 97-116.

Gumuchian, H. & Pecqueur, B. (dir.), 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Anthropos.

Leloup, F., Moyart, L. & Pecqueur, B., 2005, « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie, Économie, Société*, vol. 7, n° 4, p. 321-331.

McKeever, P., Zouros, N. & Patzak, M., 2010, « The UNESCO Global Geoparks Network: geological heritage and sustainable development », *Episodes*, vol. 33, n° 4, p. 269-273.

Rapports et documents institutionnels

Association du Géoparc M'Goun (AGM), 2019, *Rapport d'activités du Géoparc UNESCO M'Goun*, Association du Géoparc M'Goun.

Association du Géoparc M'Goun (AGM), 2022-2023, *Rapport d'activités 2022-2023 du Géoparc M'Goun*, Association du Géoparc M'Goun.

Association du Géoparc M'Goun (AGM), 2026, *Document préparatoire à la mission de revalidation du Géoparc M'Goun*, document interne.

Impact Experts, 2025, *Azilal à l'épreuve du numérique : présence digitale, notoriété et satisfaction des visiteurs*, Programme Tourisme Durable Suisse-Maroc.

Impact Experts, 2025, *Perception générale du Géoparc M'Goun et de ses sous-destinations selon les agences de voyage*, Programme Tourisme Durable Suisse-Maroc.

Programme Tourisme Durable Suisse-Maroc, 2022, *Plan d'action de tourisme durable – Zone d'attraction Aït Bouguemez–Aït Bou Oulli 2022-2024*.

Programme Tourisme Durable Suisse-Maroc, 2022, *Plan d'action de tourisme durable – Zone d'attraction Bin El Ouidane 2022-2024*.

Programme Tourisme Durable Suisse-Maroc, 2022, *Plan d'action de tourisme durable – Zone d'attraction Ouzoud 2022-2024*.

Programme Tourisme Durable Suisse-Maroc, 2022, *Plan d'action de tourisme durable – Zone d'attraction Zaouiat Ahansal–Anergui–Tilouguit 2022-2024*.



Programme Tourisme Durable Suisse-Maroc, 2022, *Plan d'action de tourisme durable – Actions transversales 2022-2024*.

Délégation provinciale du tourisme d'Azilal, 2024-2025, *Statistiques touristiques : arrivées, nuitées et taux d'occupation*, données administratives.



Références bibliographiques

Global Geoparks Network (GGN), s.d., *Global Geoparks Network – International Association on Geoparks*, site officiel, consulté le 26 septembre 2026. Le GGN est l'association internationale des Géoparcs mondiaux UNESCO et le partenaire officiel de l'UNESCO pour leur fonctionnement.

Réseau Mondial des Géoparcs

Site officiel du Global Geoparks Network (GGN)

UNESCO, 2015, *Operational Guidelines for UNESCO Global Geoparks*, Paris.

UNESCO, s.d., *List of UNESCO Global Geoparks and Regional Networks*, consulté le 26 septembre 2026. La liste officielle recense le M'Goun UNESCO Global Geopark au Maroc. UNESCO
Liste officielle des UNESCO Global Geoparks